

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00858
Numéro SIREN : 491 408 183
Nom ou dénomination : @2C ENTREPRISES

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2021 sous le numéro de dépôt 14452

GEV-EXPERT

*Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

149 rue Jean Dausset
LE VICTORIA B7
84140 AVIGNON

Tel : 04 90 23 67 70

contact@gev-
expert.com

SAS au capital de 1 000 €

Code NAF 6920Z

RCS Avignon 832 882 419

Inscrite à l'Ordre des Experts
Comptables (Région de Marseille)

Inscrite sur la liste des
Commissaires aux Comptes de la
Cour d'Appel de NIMES

Gaël EVRARD

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes



GEV.E)XPERT

Expertise comptable

Commissariat aux comptes

Gestion sociale et paye

Juridique et fiscalité

Contrôle de gestion

Optimisation des organisations

Gestion de patrimoine

Recherche de financement

*Ingénierie fiscale et sociale
du chef d'entreprise*

Transmission d'entreprise

@2C ENTREPRISES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 600 000 euros

Siège social : 155 Rue Lawrence Durrell- MTF-CS 70500

84000 AVIGNON

491 408 183 RCS AVIGNON

Rapport du commissaire à la transformation
sur la transformation de la société @2C
ENTREPRISES, société à responsabilité
limitée, en société par actions simplifiée.

Madame, Monsieur, les associés de la société @2C ENTREPRISES,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce par décision des associés en date du 30 novembre 2021, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- La situation des comptes de la société arrêtée au 30 septembre 2021 fait apparaître des capitaux propres d'un montant de 917 012 euros, dont 181 712 euros au titre du bénéfice de l'exercice, et un capital social s'élevant à 600 000 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particuliers au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.


COMMISSAIRE AUX COMPTES
GAEL EVRARD
COURS D'APPEL DE NIMES

Il n'y a pas d'avantage particulier octroyé dans le cadre de cette transformation.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal à la moitié du montant du capital social qui s'élève à 600 000 euros.

Avignon, le 13 décembre 2021

Le Commissaire à la transformation



Gaël EVRARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES
GAEL EVRARD
COURS D'APPEL DE NIMES